

Chapitre 24

Les disparités persistent entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'entrepreneuriat

Principaux résultats

- Les femmes s'engagent moins souvent que les hommes dans l'entrepreneuriat. L'écart entre les sexes en matière d'activité entrepreneuriale n'a que très peu évolué depuis 2012 dans la plupart des pays.
- L'écart entre les femmes et les hommes touche tous les groupes d'âge mais il est plus faible chez les jeunes que dans l'ensemble de la population.
- Les travailleuses indépendantes emploient moins souvent des salariés que leurs homologues masculins. Elles tendent aussi à gagner moins qu'eux. Les faits observés montrent une légère diminution de l'écart entre les pourcentages d'hommes et de femmes exerçant une activité indépendante et employant des salariés. Il n'y a pas assez de données sur les revenus du travail indépendant pour pouvoir déterminer si la différence entre les sexes dans ce domaine se résorbe ou non.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Disparités de taux de travail indépendant entre les femmes et les hommes

La promotion de l'entrepreneuriat féminin est de plus en plus perçue comme une contribution à la croissance économique, à la création d'emplois, à l'égalité des revenus et à la cohésion sociale. En effet, selon des estimations récentes, si l'écart entre les femmes et les hommes en matière d'entrepreneuriat était éliminé, le PIB mondial augmenterait de pas moins de 2 %, soit 1500 milliards USD (Blomquist et al., 2014). Par conséquent, les pouvoirs publics devraient mettre en place des instances et des politiques qui garantissent aux hommes et aux femmes les mêmes possibilités en matière de création et de gestion d'entreprises (chapitre 25). En mettant en avant les principes contenus dans sa Recommandation de 2013 sur l'égalité hommes-femmes, l'OCDE a concouru de façon déterminante à faire de l'entrepreneuriat féminin une priorité de la gouvernance mondiale dans le cadre du G20 et du G7. L'Organisation soutient les travaux que mène le G20 sur des aspects importants, spécifiques aux femmes, de leur engagement dans la création de PME et l'entrepreneuriat en général, en particulier sur les barrières qui les empêchent d'accéder au financement et à la culture financière (chapitre 10). L'OCDE s'est associée au G7 pour l'élaboration de sa *Feuille de route pour un environnement économique respectueux de l'égalité entre les sexes*, principal résultat attendu du Sommet de Taormine de 2017, établie sur la base des *Principes du G7 sur l'entrepreneuriat des femmes* adoptés par les dirigeants des pays du G7 lors du sommet qu'ils ont tenu en 2015 au Château d'Elmau. En outre, le G7 a demandé à l'OCDE de suivre les progrès réalisés dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

L'un des indicateurs les plus couramment utilisés pour mesurer l'activité entrepreneuriale – lorsque celle-ci est évaluée à l'aide de statistiques sur les personnes – est le travail indépendant (encadré 24.1). La proportion de travailleuses indépendantes est généralement inférieure à celle de leurs homologues masculins. Elle allait, en 2016, de 4.1 % en Norvège à 23.5 % au Mexique. Quant à l'écart entre les femmes et les hommes en matière de travail indépendant, c'est au Chili qu'il était le plus faible (1.9 point de pourcentage) et en Turquie le plus important (14.5 points de pourcentage) (graphique 24.1). Il était encore plus grand dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) (encadré 24.2).

Entre 2013 et 2016, l'écart entre les femmes et les hommes en matière de travail indépendant s'est réduit dans de nombreux pays, mais le plus souvent de façon peu importante (graphique 24.1). C'est au Chili qu'il a le plus diminué, avec une baisse d'un peu plus de quatre points de pourcentage, mais c'est au Japon, en Lettonie et au Luxembourg qu'il s'est le plus creusé.

Encadré 24.1. Mesurer le travail indépendant

Les travailleurs indépendants sont définis comme des personnes qui possèdent leur propre entreprise et y travaillent (OCDE, 2016). Cette entreprise est constituée ou non en société, ils y exercent à leur compte ou non et ils déclarent avoir le statut de « travailleur indépendant » lors des enquêtes démographiques ou des enquêtes sur la population active. Certains exercent leur activité seuls tandis que d'autres créent des emplois en recrutant des salariés.

Considéré depuis toujours comme une activité professionnelle à plein temps, le travail indépendant évolue et revêt maintenant diverses formes. L'entrepreneuriat hybride (travail indépendant exercé parallèlement à un emploi salarié, à des études et/ou à une activité bénévole), l'entrepreneuriat collectif (travail indépendant au sein d'une équipe) et le travail free-lance (personnes exécutant des projets à leur compte, souvent dans les secteurs de la création) sont de nouvelles formes d'activité indépendante qui peuvent offrir davantage de souplesse en termes d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et favoriser l'entrepreneuriat féminin.

Cela étant, certaines formes nouvelles de travail indépendant sont généralement considérées comme des emplois de faible qualité, par exemple si elles génèrent des revenus bas et n'offrent que des possibilités limitées d'avancement professionnel. Citons le travail non salarié « dépendant », qui consiste pour le travailleur à être économiquement lié à un ou deux utilisateurs finaux et en position subalterne (OCDE/Commission européenne, 2017, à paraître). Bien qu'il soit à son compte, celui-ci n'a aucun contrôle sur ses tâches et gagne généralement moins que s'il était salarié dans l'entreprise cliente. En outre, il a une moindre sécurité de l'emploi et probablement une couverture sociale moins étendue.

L'entrepreneuriat informel (travail indépendant non déclaré aux autorités fiscales) n'est pas nouveau, mais il constitue un problème grandissant dans les pays en développement, où les entreprises appartenant à des femmes tendent à être concentrées dans l'économie informelle, avec un accès limité au capital, au financement, aux services de soutien des entreprises ou aux marchés. Lorsque les procédures d'enregistrement des entreprises sont longues et coûteuses et qu'elles entraînent des formalités administratives complexes, elles font obstacle au développement des entreprises formelles et empêchent donc de nombreuses entreprises gérées par des femmes de dépasser le seuil de la microentreprise de subsistance (OIT, 2016).

Les travailleuses indépendantes exercent en règle générale des activités différentes de celles de leurs homologues masculins. Dans la plupart des pays, 70 % ou plus d'entre elles sont dans le secteur des services, contre environ 50 % des hommes (OCDE, 2016). Certains des secteurs où les entreprises appartenant à des femmes sont généralement nombreuses se caractérisent par des barrières à l'entrée réduites, une forte concurrence, une productivité peu élevée et de faibles marges bénéficiaires. Les travailleuses indépendantes tendent à effectuer moins d'heures que leurs homologues masculins mais davantage que les salariées (OCDE, 2016).

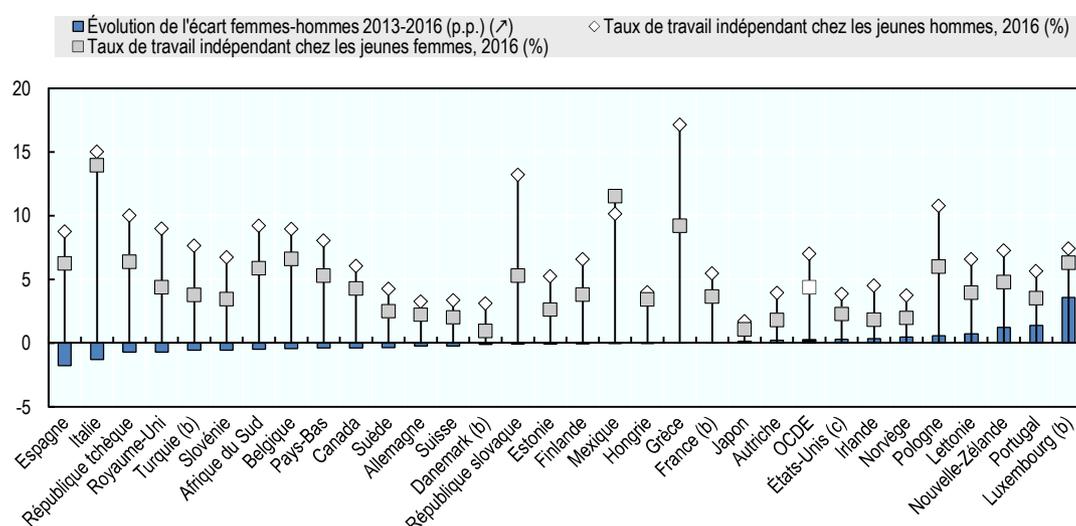
L'écart entre les femmes et les hommes dans le travail indépendant a tendance à être plus faible chez les jeunes (15-29 ans). En 2016, c'est en Grèce et en République slovaque qu'il était le plus important (environ 8 points de pourcentage), tandis qu'au Mexique, les jeunes femmes étaient en fait un peu plus susceptibles que les jeunes hommes d'être engagées dans le travail indépendant. Depuis 2013, l'écart entre les sexes chez les jeunes travailleurs indépendants s'est réduit dans près la moitié des pays de l'OCDE, en particulier en Espagne, en Italie, en République tchèque et au Royaume-Uni (graphique 24.2). Il s'est en revanche légèrement creusé dans plusieurs autres pays, en tête desquels le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et le Portugal.

Encadré 24.2. L'entrepreneuriat féminin dans la région MENA (suite)

Les services d'appui aux entreprises, comme le conseil, l'accompagnement et le mentorat, se sont révélés efficaces pour renforcer l'accès des femmes à l'aide au lancement et au développement d'entreprises. Dans la région MENA, ceux qui fournissent ces services devraient chercher à les adapter et à les proposer aux entrepreneuses. Ils devraient, pour ce faire, être davantage à l'écoute des exigences spécifiques de ces femmes. Il importe aussi de programmer ces services en dehors des moments que celles-ci consacrent habituellement à leur famille, comme celui où elles doivent emmener leurs enfants à l'école. Les ajuster de façon à tenir compte des besoins et des contraintes spécifiques des femmes permettrait à un plus grand nombre d'entrepreneuses d'en bénéficier et d'accroître ainsi leurs chances de réussite.

Graphique 24.2. L'écart entre les femmes et les hommes en matière de travail indépendant tend à être plus faible chez les jeunes

Taux de travail indépendant (%) par sexe, chez les 15-29 ans, 2016 ou dernière année disponible ^a, et évolution de l'écart femmes-hommes en matière de travail indépendant (part des hommes moins part des femmes) chez les 15-29 ans, 2013-16.



Note : Voir les notes du graphique 24.1 pour les définitions.

a) Pour le Canada, les États-Unis, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE, les données de 2016 se rapportent à 2015. La variation de l'écart femmes-hommes a donc été calculée pour 2013-15.

b) Rupture dans les séries de données pour 2014 dans le cas de la France et de la Turquie, pour 2015 dans le cas du Luxembourg et pour 2016 dans le cas du Danemark.

c) Les données des États-Unis concernent les 16-29 ans.

Source : OCDE (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933648081>

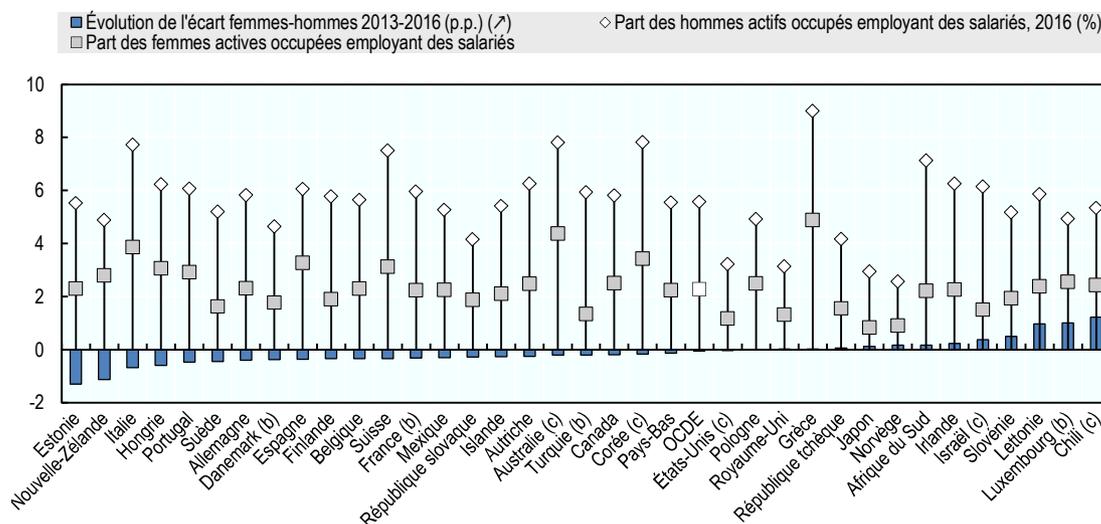
Travailleurs indépendants employant des salariés

Dans l'ensemble, les femmes sont bien moins susceptibles que les hommes – moitié moins en 2016 – d'exercer une activité indépendante en employant des salariés. Avec près de cinq points de pourcentage, c'est en Afrique du Sud, en Turquie et en Israël que l'écart était le plus important. C'est en Norvège et au Royaume-Uni qu'il était le plus faible, soit moins de deux points de pourcentage (graphique 24.3).

Entre 2013 et 2016, l'écart entre la part des femmes actives occupées employant des salariés et celle des hommes dans la même situation s'est légèrement réduit dans plus de la moitié des pays de l'OCDE (graphique 24.3). C'est en Estonie et en Nouvelle-Zélande qu'il a le plus diminué, et en Lettonie, au Luxembourg et au Chili qu'il s'est le plus accentué.

Graphique 24.3. Les hommes sont beaucoup plus susceptibles que les femmes d'exercer une activité indépendante en employant des salariés

Part des actifs occupés qui emploient des salariés (%) par sexe, 15-64 ans, 2016 ou dernière année disponible^a, et évolution de l'écart femmes-hommes (part des hommes moins part des femmes) concernant le pourcentage d'actifs occupés qui emploient des salariés, 15-64 ans, 2013-16.



Note : Voir les notes du graphique 24.1 pour les définitions.

a) Pour l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE, les données de 2016 se rapportent à 2015. La variation de l'écart femmes-hommes a donc été calculée pour 2013-15.

b) Rupture dans les séries de données pour 2014 dans le cas de la France et de la Turquie, pour 2015 dans le cas du Luxembourg et pour 2016 dans le cas du Danemark.

c) Les données de l'Australie, du Chili, de la Corée et d'Israël concernent les personnes de 15 ans et plus, et celles des États-Unis, les 16-64 ans.

Source : OCDE (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933648100>

Revenus des travailleurs indépendants

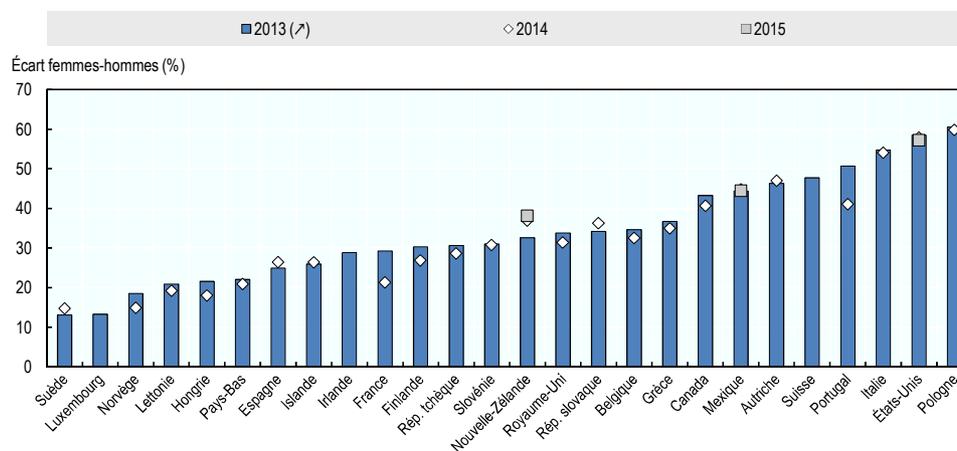
L'écart de revenus entre les travailleuses indépendantes et leurs homologues masculins persiste (graphique 24.4). En 2014, c'est en Pologne (60 %), aux États-Unis (58 %) et en Italie (54 %) qu'il était le plus important. Il est imputable à plusieurs facteurs :

- Les femmes travaillent plus souvent que les hommes dans des secteurs fortement concurrentiels et moins rentables.
- Les faits observés montrent que les femmes sont moins susceptibles de prendre des risques pour gagner davantage (OCDE, 2012).
- Les travailleuses indépendantes tendent à avoir moins d'heures d'activité par semaine (idem).

Entre 2013 et 2014, l'écart de revenus s'est réduit en France et au Portugal de quelque 8 à 10 points de pourcentage, alors qu'il a augmenté de plus de quatre points en Nouvelle-Zélande. Dans la plupart des autres pays pour lesquels des données sont disponibles, l'écart entre les femmes et les hommes en matière de revenus du travail indépendant est resté stable pour l'essentiel.

Graphique 24.4. L'écart entre les femmes et les hommes en matière de revenus du travail indépendant est très important dans de nombreux pays de l'OCDE

Écart femmes-hommes en matière de revenus du travail indépendant (%), tous âges confondus (18 ans et plus), 2013, 2014 et 2015



Note : L'écart femmes-hommes en matière de revenus du travail indépendant n'est pas ajusté et correspond à la différence de revenus moyens du travail indépendant entre les femmes et les hommes, divisée par les revenus moyens des travailleurs indépendants de sexe masculin et multipliée par 100. Les revenus du travail indépendant sont définis ici comme les revenus que procure à une personne pendant la période de référence l'exercice d'un emploi indépendant. Pour les calculer, on retranche des recettes brutes les charges d'exploitation; ils peuvent donc prendre une valeur positive ou négative (bénéfices ou pertes).

Source : OCDE (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en.

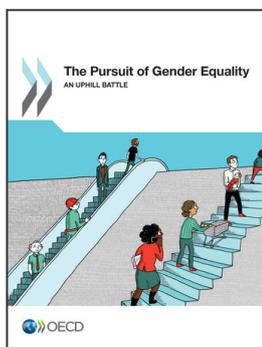
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933648119>

Messages clés

- Les pouvoirs publics doivent s'attacher à remédier aux inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'entrepreneuriat en s'attaquant aux obstacles institutionnels et en éliminant les disparités existant entre eux dans l'accès au financement et en matière de compétences entrepreneuriales (chapitre 25).
- À travers les mesures qu'ils prennent, les pouvoirs publics doivent chercher à développer les connaissances entrepreneuriales et à stimuler l'esprit d'entreprise aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Ils doivent aller au-devant des femmes qui entreprennent pour les aider à développer leur activité en leur offrant à cette fin un appui ciblé (ex., accompagnement, mentorat et conseil en gestion d'entreprise) (chapitre 25).
- Les mesures visant à soutenir les entrepreneuses devraient s'inscrire dans le cadre de vastes dispositifs de protection sociale qui permettent à tous les travailleurs d'être acteurs de leur vie. Elles devraient donner aux femmes (et aux hommes) les moyens de trouver un équilibre entre travail rémunéré et travail non rémunéré en les aidant à concilier vie professionnelle et vie privée, par exemple grâce à des congés parentaux payés et à des structures d'accueil abordables et de bonne qualité pour les enfants.

Références

- Blomquist, M. et al. (2014), *Bridging the Entrepreneurship Gender Gap: The Power of Networks*, Boston Consulting Group, Boston.
- OCDE (2017), *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en.
- OCDE (2016), *Panorama de l'entrepreneuriat 2016*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266346-fr>.
- OCDE (2014), *Les femmes et l'entreprise 2014 : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264227521-fr>.
- OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr>.
- OCDE/CE (2017), *The Missing Entrepreneurs 2017: Policies for Inclusive Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OIT (2016), *Les Femmes au Travail, Tendances 2016*, Organisation internationale du Travail, Genève.



Extrait de :
The Pursuit of Gender Equality
An Uphill Battle

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264281318-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Les disparités persistent entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'entrepreneuriat », dans *The Pursuit of Gender Equality : An Uphill Battle*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264203426-27-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.